



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
**Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada**
**Room 100,
167 Lombard Ave.
Winnipeg
Manitoba
R3B 0T6
Bid Fax: (204) 983-0338**

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada -
Western Region
Room 100
167 Lombard Ave.
Winnipeg
Manitoba
R3B 0T6

Title - Sujet Mobile Gyms	
Solicitation No. - N° de l'invitation W0127-15P025/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client W0127-15P025	Date 2016-02-05
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$WPG-211-9716	
File No. - N° de dossier WPG-5-38247 (211)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-02-10	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Wiebe, Amanda	Buyer Id - Id de l'acheteur wpg211
Telephone No. - N° de téléphone (204) 510-9736 ()	FAX No. - N° de FAX (204) 983-7796
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

****Veuillez prendre note que l'appel d'offres n° W0127-15P025 ne remplace PAS l'appel d'offres W0118-160013 pour des gymnases mobiles. Il s'agit de deux besoins distincts et les soumissionnaires doivent présenter des soumissions différentes pour chaque appel d'offres qui les intéresse.**

La modification N° 03 vise à modifier l'appel d'offres W0127-15P025 et répond aux questions de l'industrie comme suit :

Ferme de sollicitation sur:

10/02/2016

À 02 :00 PM CDT

SECTION A : QUESTIONS ET RÉPONSES

- Q1. Désirez-vous obtenir des haltères à anses de compétition ou réguliers?**
- R1. Des haltères à anse de compétition de préférence, mais ce n'est pas obligatoire.
- Q2. Quelle est la longueur souhaitée des cordes ondulatoires?**
- R2. 50 pieds.
- Q3. Voulez-vous des barres d'haltérophilie de 35 lb ou de 45 lb ou une combinaison des deux?**
- R3. Des barres d'haltérophiles de 45 lb.
- Q4. Veuillez préciser votre exigence relativement à la hauteur de la tour d'escalade en corde?**
- R4. Veuillez enlever l'exigence relative à la tour d'escalade en corde (1) et la corde d'escalade (1).
- Q5. Ancrage des installations : je présume que ces gymnases/installations mobiles seront utilisés sur le terrain. Sur quel type de surface seront-ils installés? De toute évidence, un ancrage faisant appel à du ciment sera différent d'un ancrage pour la pelouse ou le sable, mais, quelle que soit la surface, des installations de ce genre doivent être ancrées de manière sécuritaire; le mode d'ancrage est-il laissé au jugement de l'utilisateur et le fournisseur doit-il se préoccuper de fournir le matériel d'ancrage?**
- R5. Ce matériel sera principalement utilisé en campagne, sur la pelouse ou un sol compacté. À la garnison, il sera installé sur une dalle de béton. C'est au fournisseur de déterminer si des ancrages seront nécessaires.
- Q6. Emballage : pour le déchargement des gymnases/installations mobiles, utilisera-t-il des chariots-élévateurs ou est-ce que le déchargement se fera manuellement? La réponse fournie aura des conséquences sur l'emballage de l'équipement, livré par conteneurs.**
- R6. Le déchargement se fera à l'aide d'un chariot-élévateur ou un véhicule militaire pour conteneur maritime (système de chargement de palettes) muni d'un système de raccord permettant de tirer un conteneur maritime sur le châssis d'un véhicule pour les déplacements.

- Q7. Emballage des bancs : pouvez-vous clarifier ce qui est demandé précisément? S'agit-il d'un banc d'haltérophilie plus des haltères à anse et des poids de 230 lb? (Est-ce que les haltères à anse sont inclus oui ou non?)**
- R7. Banc – Il s'agit de banc de style olympique et très solide afin de pouvoir supporter les lourds poids et les barres à disques décrits à l'Annexe A – Énoncé de travail (voir Modification N° 001)
- Q8. Les conteneurs/boîtes de transport de 10 par 8 par 8,5 : Doivent-ils être flambant neufs ou est-ce que des conteneurs usagés, qui possèdent toutes les caractéristiques et respectent toutes les exigences, sont admissibles?**
- R8. Les conteneurs et l'équipement doivent être neufs.
- Q9. Annexe A – 1.9 ballons d'entraînement – Les exigences mentionnent cinq ballons d'entraînement, mais on ne précise le poids que de quatre.**
- R9. Le poids du dernier ballon d'entraînement est de 11,34 kg, ou 25 lb.
- Q10. Annexe A - Généralités – Les articles figurant dans la liste dont le poids est indiqué en kilogrammes (kg) peuvent-ils être remplacés par des articles équivalents dont le poids est indiqué en livres (lb)?**
- R10. Oui
- Q11. Vous indiquez au paragraphe 1.8 que le produit doit comprendre douze stations pour tractions à la barre fixe. Toutefois, vous ne précisez pas si cet article, qui fait partie des installations d'entraînement extérieures, doit être installé et fixé au conteneur d'expédition. Pouvez-vous confirmer qu'il en est ainsi?**
- R11. Élément de la question 1, cet article (station pour tractions à la barre fixe) doit pouvoir être fixé sur l'extérieur du conteneur d'expédition pour être utilisé (tout en pouvant être enlevé lors de l'expédition; l'installation n'est donc pas permanente).
- Q12. Ce type d'équipement est prévu pour être utilisé à l'extérieur, par tous les temps, mais vos exigences ne précisent pas quel est le traitement approprié pour l'acier pour s'assurer qu'il résiste à tous les temps. Veuillez confirmer qu'il est nécessaire que les installations d'entraînement fonctionnel extérieur doivent subir des traitements de galvanisation au bain chaud et être enduit d'un revêtement en poudre.**
- R12. Le conteneur doit être résistant à toutes les conditions météorologiques, être en mesure de résister aux éléments et à la corrosion. Il incombe au fournisseur pour déterminer comment ils vont répondre à cette exigence.
- Q13. La norme de dimension pour les conteneurs de fret commercial n'est pas de 10 pieds; en conséquence, être-ce que les consignes du paragraphe 1.2 s'appliquent toujours?**
- R13. Oui. Au sein des Forces armées, nous utilisons régulièrement des conteneurs maritimes de fret commercial « tri-cans » de 10 pieds aux fins d'expédition. Nous disposons de conteneurs de fret

des Forces canadiennes qui sont numérotés et qui peuvent être utilisés pour le transport aérien, maritime et routier.

Q.14 Quand le contrat sera-t-il attribué?

R14. La date d'attribution estimative est deux semaines après la fin de clôture des soumissions, sous réserve de toute vérification supplémentaire exigée par le Canada sur les offres reçues.

Q15. 4 – Pouvez-vous confirmer que le conteneur de 10 pieds sera expédié/déplacé en respectant la norme commerciale « Sailway » ou est-ce qu'il sera déplacé exclusivement par les transporteurs de l'Armée?

R15. Cette unité sera déplacée par des transporteurs militaires, mais cela n'exclut pas l'exigence qu'elle soit apte au transport aérien, maritime et routier.

SECTION B : CHANGEMENTS À LA DEMANDE DE PROPOSITIONS :

Voir la page 10 de 12, à l'Annexe A – Besoin :

SUPPRIMER :

1.9	Doit contenir au minimum 5 ballons d'entraînement (1 x 6,35 kg [14 lb], 2 x 6,80 kg [15 lb], 1 x 9,07 kg [20 lb]).	M	
-----	--	---	--

1.10	Doit contenir au minimum 1 tour d'escalade en corde	M	
------	---	---	--

1.18	Doit contenir au minimum 2 cordes ondulatoires	M	
------	--	---	--

1.19	Doit contenir au minimum 1 corde d'escalade	M	
------	---	---	--

1.20	Doit contenir au minimum 4 barres à disques olympiques	M	
------	--	---	--

AJOUTER :

1.9	Doit contenir au minimum 5 ballons d'entraînement (1 x 6,35 kg [14 lb], 2 x 6,80 kg [15 lb], 1 x 9,07 kg [20 lb]), 1 x 11,34 kg [25 lb])	M	
-----	--	---	--

1.18	Doit contenir au minimum 2 cordes ondulatoires – longueur minimale 50 pieds (15,25 m)	M	
------	---	---	--

1.20	Doit contenir au minimum 4 barres à disques olympiques – minimum 45 lb (20,41 kg)	M	
------	---	---	--

Solicitation No. - N° de l'invitation
W0127-15P025/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
DND - W0127-15P025

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
WPG-5-38247

Buyer ID - Id de l'acheteur
WPG211
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Pour l'équipement énuméré en kilogrammes ou en mètres, l'équivalent en livres ou les pieds seront acceptés.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.